

# Des nouveaux pontons verront le jour sur le lac

**Le Canton et Cologny ont obtenu les autorisations pour faciliter la baignade entre Genève-Plage et la Belotte**

Céline Garcin

C'est un peu comme apprendre l'ouverture d'un nouveau marché de Noël en plein mois de juillet. Le Canton et la Commune de Cologny viennent d'obtenir le feu vert pour faciliter la baignade depuis le quai de Genève-Plage et la Belotte. Le projet est estimé à plusieurs millions de francs. Sa pièce maîtresse: un ponton en forme d'anneau de 40 mètres de diamètre, construit sur pilotis à plusieurs mètres de la berge. Les premiers aménagements seront disponibles dès l'été prochain. Aucun recours n'a été déposé dans le délai impart.

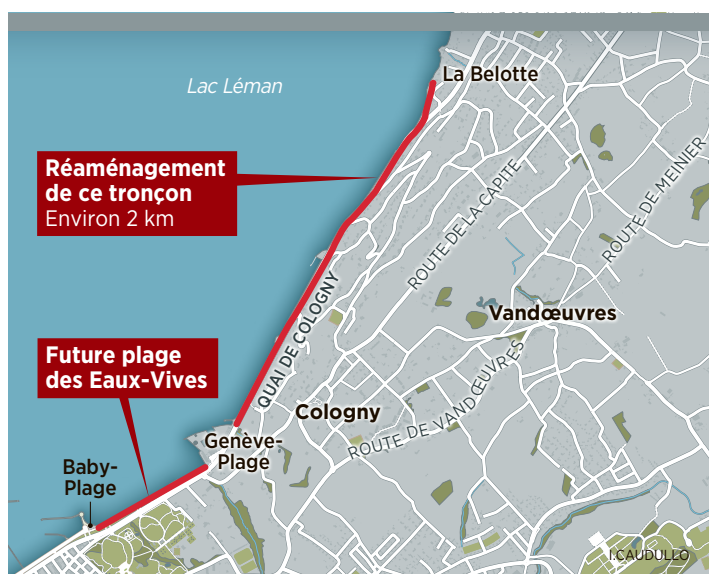
**Plage des Eaux-Vives bis?**

Le chef du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, Luc Barthassat, se veut très clair: «Il ne s'agit en aucun cas de créer une deuxième plage des Eaux-Vives. Ce projet, c'est un peu la cerise sur le gâteau.» Entre pontons pour la baignade et roselières pour les oiseaux, il se veut à mi-chemin entre les Bains des Pâquis et la réserve de la Pointe-à-la-Bise. Plus léger et plus sauvage que le tronçon en aval, il devrait combler les amateurs de nage en eau libre à la recherche d'un peu de calme.

L'idée du réaménagement de ce secteur de la Rive gauche, largement sous-exploité, ne date pas d'hier. En 2003 déjà, la Commune de Cologny l'inscri-



Une image de synthèse du projet une fois terminé. À droite, on voit le ponton circulaire de 40 mètres de diamètre. À gauche, on découvre la promenade du quai revisitée, les dalles de calcaire posées au ras de l'eau et les roselières qui émergent au fond. P. COINTAULT



vait dans son plan directeur communal. «Le problème est que le quai est situé sur notre territoire mais relève de la compétence de l'État», explique le conseiller administratif Bernard Girardet.

Pour convaincre les autorités cantonales, peu enclines à de nouvelles dépenses, d'aller de l'avant, il a donc fallu aligner les billets. «Nous avons payé l'étude et nous sommes engagés à participer à hauteur de 3 millions de francs», détaille le magistrat. Quelle part du budget total cela représente-t-il? Ni la Commune ni le Canton n'ont voulu avancer de chiffre précis. «Nous n'allons pas demander de financement spécial pour ce projet, nous le

réaliserons avec le budget courant», précise Luc Barthassat. Le magistrat compte notamment puiser dans le fonds cantonal de renaturation des cours d'eau. «Cela représente environ un million de francs par an.»

Combien de temps durera le chantier? Impossible de le dire non plus. Mais le projet a été précisément conçu pour être mis en œuvre en plusieurs phases. «Le quai ne sera pas perpétuellement en travaux», rassure la cheffe de projet, Jenifer Schlup.

**Pontons et roselières**

La première étape - dont la réalisation est la plus sûre - consiste en l'aménagement de grandes

dalles de calcaire à la place de certains enrochements actuels. Les premières verront le jour dès l'été 2018 entre Genève-Plage et le yacht-club.

Le projet comprend également la construction de deux pontons circulaires en bois au large. «Le plus petit mesurera environ 25 mètres de diamètre et sera installé à une vingtaine de mètres du bord, détaille la cheffe de projet. L'idée est que, sur cet anneau, les personnes soient coupées du bruit de la route.»

«Le plus petit ponton mesurera environ 25 mètres de diamètre et sera installé à une vingtaine de mètres du bord»

Jenifer Schlup Cheffe de projet

Les roselières prévues le long de la berge devraient accentuer cette impression de nature. Leur réalisation n'est toutefois pas une mince affaire. En effet, une digue pour briser les vagues devra être construite en amont afin de «créer les conditions d'un milieu naturel».

Voilà en gros pour les aspects lacustres. Qu'en est-il des éléments terrestres? La promenade le long du quai devrait être reconfigurée et équipée d'une cabine de WC ainsi que d'une douche extérieure. Le Canton songe par ailleurs à installer un food truck durant la saison estivale pour sustenter les baigneurs. «Une réflexion est menée dans le cadre du projet d'agglomération pour requalifier l'ensemble des aménagements routiers et de mobilité douce sur ce tronçon», conclut Luc Barthassat.